



Fonction publique

Volume 2 no 15 – 21 juin 2017

Négociation de l'unité fonction publique

ÉTAT DE LA SITUATION AU 21 JUIN 2017

CE DOCUMENT EST STRICTEMENT DESTINÉ AUX PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DE LA FONCTION PUBLIQUE

Le comité de négociation a rencontré la partie patronale le 15 et 21 juin aux bureaux du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT). Le comité de négociation continue l'écriture des textes liés aux enjeux normatifs. Une prochaine rencontre de négociation pour poursuivre les travaux est prévue le 12 juillet à Québec.

Dans le dossier de la grève ciblée, le juge Claude C. Gagnon de la Cour d'appel du Québec a rendu une décision favorable le 12 juin dernier à notre requête pour permission de faire appel. Devant l'importance du dossier, le SPGQ souhaite que la Cour d'appel entende les parties rapidement.

Restons solidaires et déterminés!

La grève de soir et de fin de semaine demeure en vigueur selon les mêmes modalités. Rappelons que les impacts de cette grève sont nombreux pour le gouvernement. Il faut donc continuer de l'appliquer avec la même rigueur, entre autres lors des déplacements.

Les jours fériés étant couverts par la grève, les professionnelles et professionnels seront donc en grève de soir, tout comme les jours ouvrables. Elles et ils ne pourront donc travailler de minuit à 7 h 30 et de 17 h 30 à minuit les 23 et 30 juin prochain.

Bon congé à toutes et tous!

Questions sur la négociation : negociation@spgq.qc.ca

Questions sur la grève : greve@spgq.qc.ca

Votre comité de négociation pour l'unité fonction publique,

Francine L'Espérance, première vice-présidente et porte-parole du comité de négociation fonction publique
Manon Therrien, deuxième vice-présidente
Jean-François Landry, troisième vice-président
Thérèse Chabot, membre du conseil syndical
Sherley Morin, membre du conseil syndical